

# a

## FIDA

### FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

#### Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session

Rome, 18-20 avril 2005

## RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE PROJETS, PROGRAMMES ET DONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I. PROPOSITIONS DE PROJETS/PROGRAMMES

1. Les propositions suivantes de projets/programmes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatrième session.

#### Afrique de l'Ouest et du Centre

**Tchad: Projet de développement rural du Batha**  
(EB 2005/84/R.10) (désormais EB 2005/84/R.10/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 8,4 millions de DTS et un don de 270 000 DTS pour ce projet. Apportant son appui au projet, l'Administrateur pour l'Allemagne a déclaré que son pays soutient plusieurs projets au Tchad, mais n'est pas actif dans la région de Batha.

**Mali: Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord du Mali**  
(EB 2005/84/R.11 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.11/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 9,55 millions de DTS et un don de 530 000 DTS pour le programme, dont il s'est félicité compte tenu du fait qu'il est destiné aux communautés les plus vulnérables et répond aux attentes du pays. Le Conseil a demandé, et reçu, des précisions au sujet des rôles respectifs du Comité directeur du programme et de la coordination nationale des projets et programmes du FIDA au Mali.

**Sénégal: Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural – Phase II  
(EB 2005/84/R.12+ Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.12/Rev.1)**

4. En approuvant un prêt de 8,70 millions de DTS pour ce projet, le Conseil d'administration a félicité le FIDA pour la façon dont le projet avait été conçu et ciblé, et insisté sur l'importance d'une étroite coopération entre donateurs.

**Asie et Pacifique**

**Bhoutan: Programme de promotion de l'agriculture, de la commercialisation et des entreprises  
(EB 2005/84/R.13 + Add. 1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.13/Rev.1)**

5. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 9,25 millions de DTS et un don de 70 000 DTS pour financer ce programme. Citant celui-ci en exemple, il a formulé des observations au sujet de l'importance de consultations appropriées avec les donateurs au niveau du pays.

**République démocratique populaire Lao: Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales dans les provinces d'Attapeu et de Sayabouri  
(EB 2005/84/R.14 + Add. 1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.14/Rev.1)**

6. En approuvant un prêt de 11,30 millions de DTS et un don de 450 000 DTS pour ce programme, le Conseil d'administration a demandé au FIDA de continuer à aider le gouvernement à mettre en œuvre la nouvelle approche en matière de vulgarisation agricole, en étroite coordination avec d'autres organismes de développement. Le Conseil a également félicité le FIDA pour la mise en place de systèmes conjoints de planification, de suivi et d'évaluation ainsi que pour la structure de gestion du programme.

**Philippines: Programme de promotion de la microentreprise rurale  
(EB 2005/84/R.15 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.15/Rev.1)**

7. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 14,05 millions de DTS et un don de 340 000 DTS pour ce programme. Ce faisant, il a noté que les accords de financement n'avaient pas été formellement négociés en raison de l'impossibilité pour le gouvernement à obtenir l'approbation/l'autorité nécessaires à temps avant la session du Conseil. La proposition a été par conséquent approuvée sous réserve que le Conseil soit informé de toute modification de fond qui serait apportée à la nature du programme au moment des négociations.

**Initiative lancée par le FIDA après le tsunami dans la région Asie et Pacifique**

**Inde: Programme post-tsunami de promotion des moyens de subsistance durables pour les communautés côtières du Tamil Nadu (EB 2005/84/R.16 + Add.1)  
(désormais EB 2005/84/R.16/Rev.1)**

8. En approuvant un prêt de 9,95 millions de DTS pour le programme, le Conseil d'administration a estimé que les activités prévues renforceraient les capacités des communautés bénéficiaires à faire face à la crise créée par le tsunami du 26 décembre 2004. Il a recommandé de cibler comme il convient, outre les groupes marginalisés (y compris les femmes chef de ménage), les ouvriers agricoles, les *dalits* (castes répertoriées) et les tribus répertoriées, les femmes et les orphelins. Il a insisté sur la nécessité de faire preuve de prudence en ce qui concerne la pêche intensive en baie du Bengale, où la ressource a déjà quelque peu diminué. Il s'est également déclaré préoccupé par l'accroissement de l'endettement des ménages provoqué par le tsunami. Enfin, il a abordé la question de la participation du FIDA à l'évaluation conjointe des besoins dans les zones touchées. Il a été informé que les femmes constituaient un groupe cible séparé et que des mesures spécifiques seraient prises en faveur des orphelins. Il a également été informé que le programme financé par le FIDA ne

contribuerait pas à la surexploitation des ressources halieutiques car il chercherait à assurer des moyens de subsistance durables et une gestion durable des ressources côtières. Après avoir recommandé que soit réalisée une enquête de référence et préparée une stratégie de sortie, le Conseil a été informé que l'enquête de référence déjà engagée par le gouvernement en collaboration avec d'autres organismes servirait de base aux interventions du FIDA.

9. Étant donné que le programme proposé a été approuvé sans négociations au sujet du prêt, le Conseil sera informé lors d'une prochaine session des résultats des négociations avec le Gouvernement de la République de l'Inde.

**Indonésie: Initiative lancée par le FIDA après le tsunami: Modification de la couverture, de la portée, des dispositions relatives à l'exécution et des conditions de prêt pour le P4K-Phase III (Pembinaan Peningkatan Pendapatan Petani Kecil – Phase III: Projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre) (Prêt 458-ID) (EB 2005/84/R.17)**

10. Le Conseil d'administration, prenant note des informations contenues dans le Mémoire du président, a approuvé: i) la modification de la portée des travaux, de la couverture géographique et des dispositions du financement; et ii) la modification des conditions de financement. En réponse aux questions concernant la possibilité d'exécuter la phase III du projet P4K d'ici décembre 2006, le Conseil a été informé que cette date avait été fixée par le Ministère indonésien des finances afin d'aligner le prêt du FIDA sur celui de la Banque asiatique de développement. Elle devait permettre au gouvernement d'éviter de payer à la Banque asiatique de développement des commissions supplémentaires de gestion des prêts qui absorberaient la plupart des ressources réaffectées en faveur de la remise en état des moyens de subsistance des communautés victimes du tsunami. La réaffectation des deux prêts a été conçue de telle façon que le prêt de la Banque asiatique de développement finance les dons aux communautés et que celui du FIDA finance le renforcement des capacités et la remise en état des services de vulgarisation, qui pourraient demander plus longtemps. De ce fait, les deux dons seraient facilement décaissables d'ici décembre 2006 et le gouvernement n'aurait pas à payer de commission supplémentaire à la Banque asiatique de développement. Toutefois, le FIDA étudiera la possibilité de reporter la date de clôture du prêt si le Gouvernement indonésien en fait la demande, étant donné que cela ne se traduirait pas par des frais de gestion supplémentaires pour le Fonds.

**Indonésie: Initiative lancée par le FIDA après le tsunami: Programme de relèvement dans la province d'Atjeh (EB 2005/84/R.18)**

11. Le Conseil d'administration a pris note du programme de redressement de la province d'Atjeh. Ce programme devrait être financé par un don d'origine extérieure non encore identifiée, un don provenant des fonds supplémentaires du Gouvernement italien et une contribution intérieure pour un montant total de 36,5 millions de USD.

**Maldives: Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture (EB 2005/84/R.19 + Add.1) (désormais EB 2005/84/R.19/Rev.1)**

12. En approuvant un prêt de 1,40 million de DTS et un don de 140 000 DTS, le Conseil d'administration a exprimé son plein appui pour ce programme et remercié le FIDA d'être venu rapidement en aide aux victimes du tsunami de décembre 2004. Il a par ailleurs noté que: i) en raison du temps limité disponible, aucune négociation n'avait pu intervenir entre le FIDA et le Gouvernement des Maldives concernant l'accord proposé de prêt et de don. Ces négociations se dérouleront dès que possible et le Conseil d'administration sera informé en temps voulu des conclusions auxquelles elles auront abouti; ii) les montants approuvés à la présente session viendront s'ajouter à ceux alloués aux Maldives dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance,

ce qui signifie que la préparation du programme de pays pour les Maldives ne devrait pas être anormalement perturbée; et iii) pour combler le déficit de financement actuel, 2,05 millions (d'équivalent) USD seront mobilisés auprès d'autres donateurs ou financés par des prêts au titre du programme de travail et budget du FIDA pour 2006. Dans cette dernière hypothèse, le Conseil d'administration a convenu que les fonds seraient prélevés sur le Système d'allocation fondé sur la performance pour les Maldives pour 2006.

**Sri Lanka: Programme post-tsunami de remise en état et de gestion des ressources dans les zones côtières (EB 2005/84/R.20 + Add.1) (désormais EB 2005/84/R.20/Rev.1)**

13. En approuvant un prêt de 9,4 millions de DTS, le Conseil d'administration a exprimé son plein appui en faveur du programme et remercié le FIDA d'être venu rapidement en aide aux victimes du tsunami de décembre 2004. Il a en outre noté que: i) en raison du temps limité disponible, aucune négociation n'avait pu intervenir entre le FIDA et le Gouvernement sri lankais concernant l'accord de prêt proposé. Ces négociations interviendront dès que possible et le Conseil d'administration sera informé des conclusions en temps voulu; ii) le montant approuvé par le Conseil d'administration à la présente session viendra s'ajouter à celui alloué au Sri Lanka en vertu du Système d'allocation fondé sur la performance, ce qui signifie que la préparation du programme de pays normal ne devrait pas être anormalement perturbée; et iii) pour combler le déficit de financement actuel, un montant équivalant à 14,2 millions de USD sera mobilisé auprès d'autres donateurs ou couvert par des prêts au titre du programme de travail et budget du FIDA pour 2006. Dans cette dernière hypothèse, le Conseil d'administration a convenu que les fonds seraient prélevés sur le Système d'allocation fondé sur la performance du Sri Lanka pour 2006. Le Conseil a également insisté sur le fait qu'il fallait trouver un juste équilibre entre les améliorations apportées pour accroître la capacité de production des pêcheurs (c'est-à-dire le remplacement du matériel détruit ou endommagé par le tsunami) et le risque de surexploitation des ressources halieutiques.

**Sri Lanka: Programme post-tsunami de partenariat et d'appui aux moyens de subsistance (EB 2005/84/R.21 + Add.1) (désormais EB 2005/84/R.21/Rev.1)**

14. En approuvant un prêt de 1,56 million de DTS, le Conseil d'administration a exprimé son plein appui en faveur du programme et remercié le FIDA d'être venu rapidement en aide aux victimes du tsunami de décembre 2004. Il a en outre noté que: i) en raison du temps limité disponible, aucune négociation n'avait pu intervenir entre le FIDA et le Gouvernement sri lankais concernant l'accord de prêt proposé. Ces négociations interviendront dès que possible et le Conseil d'administration sera informé des conclusions en temps voulu; ii) le montant approuvé par le Conseil d'administration à la présente session viendra s'ajouter à celui alloué au Sri Lanka en vertu du Système d'allocation fondé sur la performance, ce qui signifie que la préparation du programme de pays normal ne devrait pas être anormalement perturbée; et iii) pour combler le déficit de financement actuel, un montant équivalant à 2,35 millions de USD sera mobilisé auprès d'autres donateurs ou couvert par des prêts au titre du programme de travail et budget du FIDA pour 2006. Dans cette dernière hypothèse, le Conseil d'administration a convenu que les fonds seraient prélevés sur le Système d'allocation fondé sur la performance du Sri Lanka pour 2006. Le Conseil a également instamment demandé qu'il soit fait preuve de prudence lors de la distribution des subventions car par le passé, dans des circonstances semblables, ces subventions avaient eu tendance à provoquer une intensification des tensions sociales et d'autres problèmes non prévus.

### Amérique latine et Caraïbes

**El Salvador: Projet de développement rural et de modernisation pour la région Est  
(EB 2005/84/R.23 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.23/Rev.1)**

15. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 9,95 millions de DTS et un don de 670 000 DTS pour financer ce projet, dont les Administrateurs pour l'Argentine, le Mexique et le Guatemala se sont vivement félicités au nom des pays de la liste C. Non seulement El Salvador est l'un des pays les plus pauvres de la région, mais il a été victime d'une longue guerre civile et de catastrophes naturelles. Le projet représente une initiative importante de lutte contre la pauvreté rurale dans le pays.

**Paraguay: Projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (*Paraguay rural*)  
(EB 2005/84/R.24 + Add.1 + Sup. 1) (désormais EB 2005/84/R.24/Rev.1)**

16. Le Conseil a approuvé un prêt de 7,85 millions de DTS au titre de ce projet. Tout en se déclarant favorable au projet, l'Administrateur pour les États-Unis a déclaré que l'on ne pouvait considérer que la performance du Paraguay en matière d'exécution des projets était satisfaisante. Le Conseil a convenu qu'en l'espèce, la dérogation accordée concernant l'application du Système d'allocation fondé sur la performance était justifiée dans la mesure où il s'agissait du premier prêt accordé par le FIDA au Paraguay en 10 ans car, comme d'autres institutions financières, le FIDA attendait que le processus démocratique engagé avec l'élection du Président Duarte Frutos parvienne à pleine maturité. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement financent actuellement des projets dans le secteur agricole. Ce projet du FIDA fait partie d'un effort mené en commun pour lutter contre la pauvreté dans le cadre du programme d'harmonisation des investissements et d'accumulation du capital social, pleinement compatible avec la nouvelle stratégie du gouvernement.

### Proche-Orient et Afrique du Nord

**Géorgie: Projet de développement rural  
(EB 2005/84/R.25 + Add.1 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.25/Rev.1)**

17. Le Conseil d'administration a approuvé un montant total de 6,60 millions de DTS pour ce projet, soit un prêt de 6,05 millions de DTS et un don de 550 000 DTS. Ce faisant, il a demandé à ce que lui soit présenté un cadre de résultats distincts pour le don, de façon à pouvoir mesurer l'impact des activités financées par celui-ci. La division lui a communiqué le cadre demandé.

**Yémen: Projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux  
(EB 2005/84/R.26 + Sup.1) (désormais EB 2005/84/R.26/Rev.1)**

18. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 5,9 millions de DTS et un don de 270 000 DTS destinés à financer en partie le projet pilote d'infrastructure rurale à assise communautaire pour les hauts plateaux du Yémen. Il a félicité la division Proche-Orient et Afrique du Nord pour ce projet, qui répondait de manière participative aux besoins d'infrastructure de base des populations pauvres des hauts plateaux. Il a considéré que l'accès à l'eau potable et la construction de routes qui desserviront les villages étaient des caractéristiques très importantes du projet, et faciliteraient sensiblement la réalisation par le Yémen des objectifs du Millénaire pour le développement.

## II. PROPOSITIONS DE DONS

19. Les propositions de dons suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatrième session:

**Don au titre du guichet mondial/régional pour la recherche et la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI – Institut international de gestion des ressources en eau: programme d'amélioration de la gestion des ressources en eau dans la région du Mékong (EB 2005/84/R.27)**

20. Un don d'un montant de 900 000 USD a été approuvé par le Conseil. En réponse aux observations des Administrateurs pour la Suisse et la Norvège, le Conseil a été informé que le projet répondra à nombre de préoccupations suscitées par les évaluations de programme réalisées par le GCRAI. Il prévoit la mise en place d'arrangements pour assurer le dialogue entre les multiples parties prenantes, y compris la Commission du Mékong, et la fourniture d'un appui aux communautés rurales pour l'essai et la validation de mécanismes institutionnels novateurs en vue de prévenir les conflits au sujet des ressources en eau ainsi que pour intégrer les processus d'apprentissage social aux initiatives en faveur du développement dans la région.

**Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2005/84/R.28)**

21. Les dons ci-après ont été approuvés:

**ICIMOD: Programme visant à assurer des moyens de subsistance dans les hautes terres et zones montagneuses himalayennes de l'Hindu Kush–Phase II**

22. Un don de 1,2 million de USD a été approuvé.

**INBAR: Programme de développement des activités rémunératrices des petits producteurs de bambou et de rotin**

23. Un don de 1,5 million de USD a été approuvé.

**TECHNOSERVE: Programme de développement en faveur des pauvres d'une industrie compétitive de la noix de cajou en Afrique de l'Est**

24. Un don de 1,5 million de USD a été approuvé.

**FRAO: Programme de renforcement des capacités de gestion pour les projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre**

25. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 1,5 million de USD pour ce programme.

**Don au titre du guichet mondial/régional (dons) en faveur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre pour la deuxième phase du programme visant à renforcer la sécurité d'accès des ruraux pauvres à la terre et aux services d'appui corrélés (EB 2005/84/R.29)**

26. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 965 000 USD pour la seconde phase du programme biennal destiné à renforcer la capacité de la Coalition internationale pour l'accès à la terre afin de lui permettre de mener à bien ses programmes actuels et de contribuer à la mise en oeuvre du

plan stratégique pour 2004-2006. En outre, le don permettra de financer des activités communes destinées à renforcer les liens au niveau des programmes entre la Coalition et le FIDA afin que celui-ci soit mieux en mesure d'évaluer la valeur ajoutée apportée par la Coalition et, par voie de conséquence, de déterminer la nature de toute relation future éventuelle.

27. L'Administrateur pour les États-Unis s'est abstenu lors de l'approbation de la proposition de don susmentionnée.